



## Communiqué

### 200 participants pour débattre de "L'Océan, bien commun de l'humanité : une utopie pour le XXI<sup>ème</sup> siècle ?"

A quelques semaines de la COP 21, au cours de laquelle le rôle central de la mer dans la régulation climatique ne pourra être éludé, le colloque "L'Océan, bien commun de l'humanité : une utopie pour le XXI<sup>ème</sup> siècle ?" a réuni le 1<sup>er</sup> octobre dernier 200 participants pour une journée de réflexion sur **l'importance des mers pour l'humanité, les nouvelles menaces qui pèsent sur elles, les nouvelles opportunités qu'elles offrent et les conséquences sur la gouvernance internationale de l'océan.**

En écho au message adressé aux participants par S.A.S le Prince Albert II de Monaco, qui soulignait qu' *"un engagement international est impératif et urgent pour assurer la surveillance, la régulation, la gestion de l'océan pour revenir rapidement à l'équilibre, pour garder l'océan en bonne santé et préserver notre avenir"*, Michel Petit, le contre-amiral Thierry Rousseau, Jérôme Bignon, Eudes Riblier, Catherine Chabaud, Frédéric Moncany de Saint Aignan, Philippe Vallette, Cyrille Poirier Coutansais, le vice-amiral Emmanuel Desclèves, Nicolas Baverez, Pascal Lamy, José-Manuel Lamarque, Hubert Carré, Olivier Guyonvarch, Philippe Boisson, Christophe Lefebvre, Elie Jarmache, Jean-Louis Fillon, Annick de Marffy-Mantuano, Glen Wright, André Abreu, Serge Segura, l'amiral Jacques Launay, Francis Vallat ont fait un état des lieux : économique, climatique, écologique, géopolitique.

Ils ont examiné le concept ancien - mais aussi actuel pour certains de nos contemporains - de « bien commun » et l'usage qui en est fait dès aujourd'hui dans quelques domaines maritimes.

S'inscrivant dans la suite de l'Appel de Paris pour la Haute mer et dans le prolongement de travaux de la Plateforme Océan et Climat, l'Institut Français de la Mer (IFM) a présenté la réflexion qui l'a conduit à proposer l'application à l'océan de ce principe de « bien commun » pour faire face aux risques et aux menaces liés aux nouveaux enjeux maritimes : **l'ensemble des mers «res communis», étant reconnu comme un espace unique, global et physiquement solidaire, verrait l'expression de la souveraineté - dans des zones aujourd'hui morcelées par le droit - passer derrière l'expression d'une nouvelle responsabilité collective, animée par les Etats comme par la société civile dans une gouvernance partagée et soucieuse d'en maîtriser l'exploitation raisonnable. Et cette nouvelle approche viendrait non pas se substituer aux principes de liberté, de protection et de territorialisation, mais les placerait sous celui de cette responsabilité collective.**

Enfin, ils ont analysé comment cette proposition pourrait trouver un écho lors des négociations en cours pour l'élaboration, dans le cadre des Nations unies, d'un nouvel instrument international sur la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites des juridictions nationales.

Cette journée, organisée par l'IFM en partenariat avec le Centre d'Etudes Stratégiques de la Marine et l'Institut océanographique, Fondation Albert 1<sup>er</sup>, Prince de Monaco, a montré, comme l'a souligné

Jacques Launay dans sa conclusion, l'importance de travailler aux "chantiers de la citoyenneté maritime", tant pour alerter et informer les décideurs et l'opinion publique sur le rôle des océans que pour proposer des évolutions de leur gouvernance mondiale.

Elle a permis d'examiner la déclinaison de cette utopie à la haute mer, du fait des négociations internationales en cours : il faut en détailler l'impact sur les autres espaces marins. Par exemple sur la gestion des zones économiques exclusives (ZEE), sur les activités à l'intérieur des mers territoriales, aller même jusqu'à remonter les fleuves, grands pourvoyeurs de pollutions maritimes : presque tout reste à faire.

Inscrivant ses réflexions dans la suite de l'Appel de Paris pour la Haute mer et dans le prolongement de travaux de la Plateforme Océans et Climat, l'IFM conscient de la responsabilité que lui confère sa position originale au carrefour de l'économie, de l'environnement et de la science, va continuer à porter cette réflexion, à dialoguer, à proposer, à agir pour que l'océan soit protégé et durablement exploité pour le bien commun des générations actuelle et futures.

Paris le 7 octobre 2015

*Le message de S.A.S le Prince Albert II de Monaco et les interventions de Michel Petit, Jean-Louis Fillon et Eudes Riblier sont disponibles sur le site de l'IFM.*

*Retrouvez-nous sur internet :*

#### ***L'Institut Français de la Mer***

L'Institut Français de la Mer, association d'utilité publique, a pour objectif de "faire connaître et aimer la mer aux Français" et, plus largement, de les sensibiliser au rôle fondamental des océans dans tous les domaines de la vie humaine et des grands équilibres de notre planète. Animé par une équipe de bénévoles, avec le relais d'une dizaine de Comités locaux, il organise des conférences, promeut les formations et métiers de la mer, réalise des études et rapports de référence sur les sujets maritimes les plus variés. Il collabore avec les principaux organismes non gouvernementaux concernant la préservation de l'océan. L'IFM édite la Revue Maritime, revue de débat et d'opinion, d'analyses, de propositions, de commentaires, d'actualité et d'histoire maritime. <http://ifmer.org/>

#### ***Le Centre d'études stratégiques de la Marine***

Héritier de l'école supérieure de guerre navale, le Centre d'études stratégiques de la Marine (CESM) participe au rayonnement de la Marine nationale. Ses objectifs : faire connaître le fait maritime, comprendre la mer qui figurera au cœur des enjeux de ce siècle qui commence. La mer est l'avenir de notre planète et la chance de la France. Ces principes sont au cœur de chacune des réflexions du CESM. <http://cesm.marine.defense.gouv.fr/>

#### ***L'Institut océanographique, Fondation Albert 1<sup>er</sup>, Prince de Monaco***

Depuis plus de 100 ans, l'Institut océanographique s'attache à mieux faire connaître la richesse et la fragilité des océans et à promouvoir une gestion durable et une protection raisonnée de ces derniers. Pour ce faire, il assure la médiation entre les acteurs scientifiques et socio-économiques d'une part, et le grand public et les décideurs politiques d'autre part pour mieux « Faire connaître, aimer et protéger les océans ». Ses programmes interrogent la relation entre l'homme et l'environnement, à travers le cas d'espèces ou d'environnements emblématiques : la Méditerranée, les grands fonds marins, les requins, les méduses et les tortues. [www.institut-ocean.org](http://www.institut-ocean.org)